

Article 1 de la loi du 3 janvier 1977

L'architecture est une expression de la culture.

La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. Les autorités habilitées à délivrer le permis de construire ainsi que les autorisations de lotir s'assurent, au cours de l'instruction des demandes, du respect de cet intérêt.

En conséquence :

- 1° Les maîtres d'ouvrage sont tenus de faire appel au concours des architectes dans les conditions et limites indiquées au titre I^{er} ci-après ;
- 2° Des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont institués. Ils sont chargés d'aider et d'informer le public conformément au titre II ;
- 3° L'exercice de la profession d'architecte et son organisation sont soumis aux règles figurant aux titres III et IV ;
- 4° Les dispositions du Code de l'urbanisme relatives à l'architecture sont réformées conformément au titre V.

Entrée gratuite sur inscription à :
comitehistoire@culture.gouv.fr
ou **01 40 15 79 71**

Illustrations : Les Hautes-Formes, Christian de Portzamparc. © ADAGP, Paris.
Après les barres et les tours qui ont illustré la rénovation urbaine, l'architecte rapproche ville ancienne et architecture contemporaine.

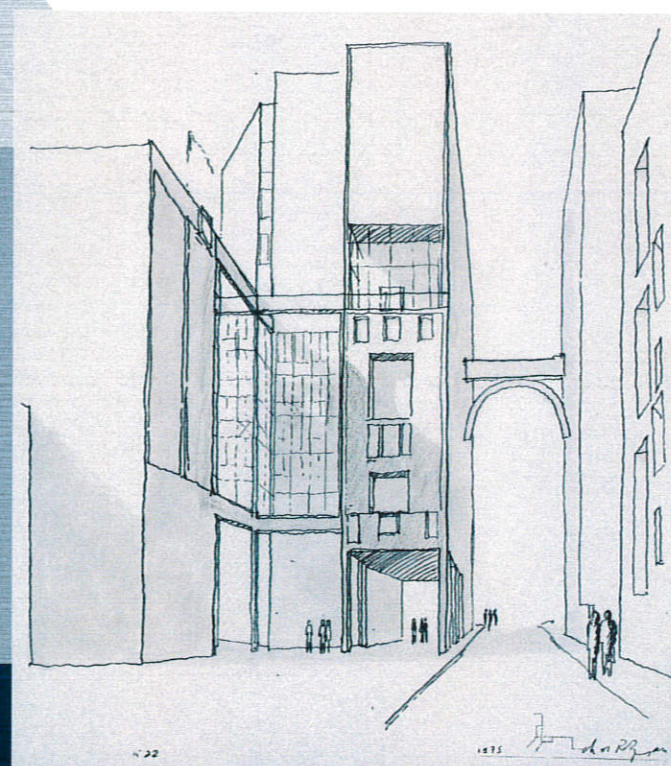


Comité d'histoire
du ministère de la Culture
et de la Communication



Journée d'étude

1977-2017, les quarante ans de la loi sur l'architecture



Fabrication : Transdair - Photographie : © Centre Pompidou - MMAM-CC, Dint. BMA, Grand Palais / Philippe Vignal

Mercredi 11 janvier 2017

Académie d'architecture
9, place des Vosges, 75004 Paris

■ 9 h 30

Accueil par **Manuelle Gautrand**, présidente de l'Académie d'architecture

Ouverture par **Maryvonne de Saint Pulgent**,
présidente du Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication

La loi sur l'architecture dans le programme du Comité d'histoire

Introduction par **Florence Contenay**, ancienne chef de la Division de la création architecturale

Les enjeux de la loi sur l'architecture, ses enseignements, son actualité

■ 10 h 30 Première table ronde : **La loi sur l'architecture, une longue marche**

Président : **Jean-Pierre Bady**, ancien directeur du patrimoine

Rapporteur : **Jean-Baptiste Minnaert**, historien, professeur à Paris 4 Sorbonne

Intervenants :

Daniel Le Couëdic, professeur à l'université de Bretagne occidentale

Jean-Pierre Bady, ancien conseiller technique au cabinet du Premier ministre

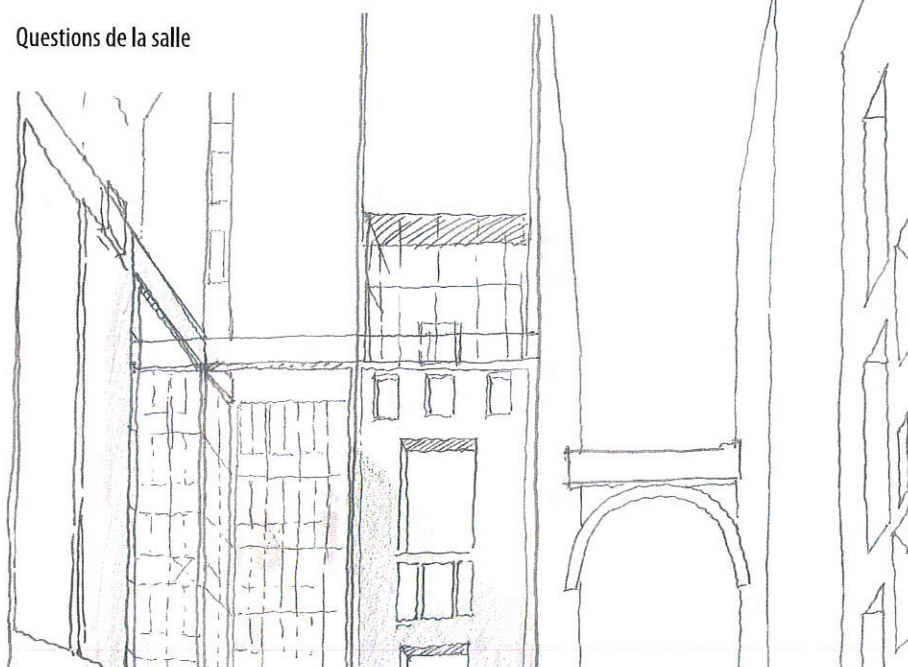
Marie-Jeanne Dumont, architecte, historienne, maître de conférences à l'ENSA de Paris-Belleville

Éric Lengereau, architecte, historien

Wladimir Mitrofanoff, architecte, ancien président de l'Académie d'architecture

Jean-Claude Ribaut, ancien chargé de mission à l'Ordre des architectes

■ 12 h 15 Questions de la salle



■ 14 h

Deuxième table ronde : **La loi sur l'architecture, l'intérêt public et la qualité architecturale**

Président : **Yves Dauge**, ancien sénateur

Rapporteur : **Arlette Auduc**, historienne, conservateur en chef du patrimoine

Intervenants :

Cristina Conrad, architecte conseil de l'État, ancienne présidente de l'Ordre des architectes IDF

Françoise Fromonot, architecte, critique, enseignante à l'ENSA Paris-Belleville

Philippe Laurent, maire de Sceaux et ancien président de Paris-Métropole

Henri Le Pesq, ancien directeur du CAUE des Côtes-d'Armor

Antoine Paoletti, chef du STAP de la Somme

■ 15 h 15

Troisième table ronde : **L'évolution de la profession d'architecte**

Président : **Jean-Pierre Duport**, ancien directeur de l'architecture et de l'urbanisme

Rapporteur : **Gwenaël Querrien**, rédactrice en chef d'Archiscopie

Intervenants :

Véronique Biau, AUCF, docteur en sociologie, directrice du CRH à l'ENSA Paris Val-de-Seine

Patrick Colombier, président du Syndicat de l'architecture

Pablo Katz, membre de l'Académie d'architecture, ancien président de la SFA

Dominique Riquier-Sauvage, architecte, ancienne présidente de l'UNSAF représentant l'UNAPL au CSE

■ 16 h 30

Synthèse des tables rondes par les trois rapporteurs autour de **Florence Contenay**,
membre du Comité d'histoire

■ 16 h 45

La loi de 1977 et l'Académie d'architecture intervention de **Manuelle Gautrand**,
présidente de l'Académie d'architecture

■ 17 h

Conclusion : **La loi sur l'architecture à l'épreuve du temps 1977-2017**

Modérateur : **Maryvonne de Saint Pulgent**, présidente du Comité d'histoire du ministère
de la Culture et de la Communication, ancien directeur du patrimoine

Vincent Berjot, directeur général des patrimoines

Patrick Bloche, député, président de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation

Catherine Jacquot, présidente du conseil national de l'Ordre des architectes

■ 18 h

Allocution de clôture par **Audrey Azoulay**, ministre de la Culture et de la Communication
ou son représentant